



Les tarifs des cotisations et amendes du District de l'Aude de Football Saison 2021/2022

FRAIS ADMINISTRATIFS

Confirmation de Réserves toutes catégories	32.00 €
Réclamations après Match	58.00 €
Frais de dossier appels disciplinaires et appels statuts règlements	84.00 €
<i>Frais de constitution de dossier</i>	<i>0.00 €</i>
Demande de remise de peine	63.00 €
Provision pour perte financière clubs	32.00 €
Taux de l'indemnité kilométrique trajet simple	3 € / Km

AMENDES DIVERSES A PAYER LORS DE LA PARUTION AU PV

Non saisi de résultat sur internet pour toutes catégories avant le lundi 14h	26.00 €
Absence de délégué sur feuille de match	26.00 €
FMI ou Feuille de match envoyée 48h après le match dernier délai	42.00 €
Non inscription du n° de licence sur feuille de match toutes catégories	16.00 €
Carton Jaune : 1 ^{ère} inscription au fichier	13.00 €
Carton jaune : 2 ^{ème} inscription au fichier	15.00 €
Carton jaune : 3 ^{ème} avertissement en moins de trois mois	33.00 €
Expulsion Toutes catégories - Carton rouge	33.00 €
<i>Non présentation à l'Assemblée Générale du District</i>	<i>0.00 €</i>
<i>Non présentation aux réunions de secteurs</i>	<i>0.00 €</i>
Non envoi de rapport par les clubs aux diverses commissions lors d'incident pendant et en dehors des rencontres	50.00 €
Non présentation à une convocation disciplinaire ou d'appel (plafonné)	90.00 €
Non présentation à une visite de terrain	53.00 €

AMENDES POUR FORFAITS A PAYER LORS DE LA PARUTION AU PV SENIORS ET FUTSAL

1 ^{er} Forfait	42.00 €
2 ^{ème} Forfait	53.00 €
3 ^{ème} Forfait équivalant au forfait général	84.00 €
4 ^{ème} et 5 ^{ème} Forfait pour une équipe réserve en D4 (mesure saison 2021/2022)	42.00 €
Forfait dans les 4 dernières rencontres	105.00 €
Désistement	105.00 €



AMENDES POUR FORFAITS A PAYER LORS DE LA PARUTION AU PV FEMININES ET JEUNES A 11

1 ^{er} Forfait	37.00 €
2 ^{ème} Forfait	47.00 €
3 ^{ème} Forfait équivalant au forfait général	68.00 €
Forfait dans les 4 dernières rencontres	95.00 €
Désistement	95.00 €

AMENDES POUR FORFAITS A PAYER LORS DE LA PARUTION AU PV U13 - U11 – U9 – U7

1 ^{er} Forfait	15.00 €
2 ^{ème} Forfait	25.00 €
3 ^{ème} Forfait équivalant au forfait général	40.00 €
Forfait dans les 4 dernières rencontres	50.00 €
Désistement	50.00 €

AMENDES POUR FORFAITS A PAYER LORS DE LA PARUTION AU PV COUPES ET CHALLENGES

Seniors	105.00 €
Féminines	84.00 €
Jeunes	53.00 €

AMENDES POUR INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE	D1	Autres catégories
1 ^{ère} année d'infraction	120.00 €	50.00 €
2 ^{ème} année d'infraction	240.00 €	100.00 €
3 ^{ème} année d'infraction	360.00 €	150.00 €
4 ^{ème} année d'infraction	480.00 €	200.00 €

Tout cas particulier concernant l'ensemble des modifications du montant des diverses cotisations ou amendes pour la saison 2021/2022 sera étudié par le comité directeur



COTISATIONS PAR CLUB

(en fonction du niveau de l'équipe du club évoluant dans la compétition la plus élevée)

<i>Championnat national</i>	121.00 €
<i>Division d'Honneur – Division d'Honneur Régionale</i>	100.00 €
<i>Championnat Départemental 1</i>	42.00 €
<i>Championnat Départemental 2</i>	42.00 €
<i>Championnat Départemental 3</i>	37.00 €
<i>Championnat Départemental 4 et 5</i>	37.00 €
<i>Club n'engageant que des équipes de jeunes</i>	37.00 €

PARTICIPATION AUX FRAIS DE GESTION

(en fonction du niveau de l'équipe du club évoluant dans la compétition la plus élevée)

<i>Championnat national</i>	194.00 €
<i>Division d'Honneur – Division d'Honneur Régionale</i>	131.00 €
<i>Championnat Départemental 1</i>	110.00 €
<i>Championnat Départemental 2</i>	100.00 €
<i>Championnat Départemental 3</i>	79.00 €
<i>Championnat Départemental 4 et 5</i>	79.00 €
<i>Club n'engageant que des équipes de jeunes</i>	70.00 €

FRAIS DE COMPETITIONS

(en fonction du niveau de l'équipe du club évoluant dans la compétition la plus élevée)

<i>Championnat national</i>	226.00 €
<i>Division d'Honneur</i>	194.00 €
<i>Division d'Honneur Régionale</i>	163.00 €



Amendes disciplinaires

I – les joueurs

A l'encontre d'un officiel		A l'encontre d'un joueur, dirigeant, public	
Article	Montant	Article	Montant
Article 3		Article 3	17 €
Article 4	17 €	Article 4	17 €
Article 5 – Rencontre - Rencontre - Hors rencontre	17 €	Article 5 – Rencontre - Rencontre - Hors rencontre	17 €
Article 6 - Rencontre - Hors rencontre	75 €	Article 6 - Rencontre - Hors rencontre	34 €
Article 7 - Rencontre - Hors rencontre	75 €	Article 7 - Rencontre - Hors rencontre	34 €
Article 8 - Rencontre - Hors rencontre	80 €	Article 8 - Rencontre - Hors rencontre	80 €
Article 9	250 €	Article 9	250 €
Article 10 - Rencontre - Hors rencontre	85 €	Article 10 - Rencontre - Hors rencontre	75 €
Article 11 - Rencontre - Hors rencontre	85 €	Article 11 - Rencontre - Hors rencontre	75 €
Article 12 - Rencontre - Hors rencontre	150 €	Article 12 - Rencontre - Hors rencontre	100 €
Article 13-1 - Rencontre - Hors rencontre	100 €	Article 13-1 Rencontre pendant action - Hors action de jeu - Hors rencontre	75 €
Article 13-2 - Rencontre - Hors rencontre	150 €	Article 13-2 Rencontre pendant action - Hors action de jeu - Hors rencontre	75 €
Article 13-3 - Rencontre - Hors rencontre	200 €	Article 13-3 Rencontre pendant action - Hors action de jeu - Hors rencontre	90 € 100 € 150 €
Article 13-4 - Rencontre - Hors rencontre	250 €	Article 13-4 Rencontre pendant action - Hors action de jeu - Hors rencontre	120 € 150 € 250 €



II – les entraineurs – éducateurs – dirigeants et personnel médical

A l'encontre d'un officiel		A l'encontre d'un joueur, dirigeant, public	
Article	Montant	Article	Montant
Article 4	17 €	Article 4	17 €
Article 5 – Rencontre - Rencontre - Hors rencontre	17 €	Article 5 - Rencontre - Hors rencontre	17 €
Article 6 - Rencontre - Hors rencontre	75 €	Article 6 - Rencontre - Hors rencontre	75 €
Article 7 - Rencontre - Hors rencontre	75 €	Article 7 - Rencontre - Hors rencontre	75 €
Article 8 - Rencontre - Hors rencontre	90 €	Article 8 - Rencontre - Hors rencontre	90 €
Article 9	250 €	Article 9	250 €
Article 10 - Rencontre - Hors rencontre	100 €	Article 10 - Rencontre - Hors rencontre	100 €
Article 11 - Rencontre - Hors rencontre	100 €	Article 11 - Rencontre - Hors rencontre	100 €
Article 12 - Rencontre - Hors rencontre	150 €	Article 12 - Rencontre - Hors rencontre	100 €
Article 13-1 - Rencontre - Hors rencontre	120 €	Article 13-1 - Rencontre - Hors rencontre	100€
Article 13-2 - Rencontre - Hors rencontre	150 €	Article 13-2 - Rencontre - Hors rencontre	150 €
Article 13-3 - Rencontre - Hors rencontre	200 €	Article 13-3 - Rencontre - Hors rencontre	150 €
Article 13-4 - Rencontre - Hors rencontre	250 €	Article 13-4 - Rencontre - Hors rencontre	200 €



AMENDES RELATIVES AUX COMPORTEMENTS DES EQUIPES OU DES SUPPORTERS

- Absence de rapport ou rapport hors délai : 50 €
- Rappel à l'ordre au club : 50 €
- Comportement supporters pour propos blessants : 100 €
- Comportement supporters pour propos grossiers et injurieux envers officiels, dirigeants et joueurs : 150 €
- Comportement supporters pour menaces – bagarre – envahissement du terrain : 270 €
- Comportement supporters pour propos raciste et xénophobe : 350 € + retrait de 3 points au classement général
- Suspension du terrain avec sursis : 50 €
- Suspension du terrain ferme avec ou sans retrait de point : 150 €
- Manquement à l'éthique sportive : demande de retrait d'une sanction – propos sur les réseaux sociaux : 150 €
- Manquement à l'éthique sportive : fraude – falsification (licence- feuille de match) : 200 € et retrait de 5 points au classement général
- Jet de projectiles sur le terrain envers officiels, dirigeants, joueurs, public : 100 € à 300 € selon la gravité des faits.
- Vente par les clubs et introduction par les spectateurs dans l'enceinte du stade de boissons en emballage verre ou boîte métallique : 120 € (article 129 des Règlements Généraux).